

BUREAU DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Concernant le premier projet de règlement PP-2021-01 modifiant le règlement de zonage numéro 01345-a afin d'agrandir la zone industrielle 31-I à même les zones 37-C et 40-H

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal de la Ville de Chapais, lors de la séance extraordinaire du 24 mars 2021, a procédé à l'adoption du premier projet de règlement PP-2021-01 modifiant le règlement de zonage numéro 01345-a afin d'agrandir la zone industrielle 31-I à même les zones 37-C et 40-H.

Ce projet de règlement vise à permettre d'agrandir la zone industrielle 31-I à même les zones 37-C et 40-H

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 avril 2021 à 18 h 30 à l'hôtel de ville de Chapais, situé au 145 boulevard Springer.

Au cours de cette assemblée, un membre du conseil ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes ou organisations qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville de Chapais durant les heures d'ouverture de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

DONNÉ À CHAPAIS, ce 30 mars 2021



Mariève Bernier
Directrice générale et greffière